

**SOUTENEZ LA FRM**

**INVESTISSEZ  
DANS LA RECHERCHE**

**INVESTISSEZ  
DANS LA VIE**

Fondation <sup>pour</sup>  
Recherche  
Médicale



*Innové pour sauver*



Depuis 75 ans, la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM) se bat pour la vie en accompagnant des projets de recherche prometteurs sur toutes les maladies.

De nouveaux enjeux de santé publique émergent à travers le monde : **augmentation des maladies liées à l'environnement, vieillissement de la population, question de la dépendance...**

C'est pour répondre à ces nouveaux enjeux que la FRM a décidé d'augmenter l'impact de son soutien à la recherche en identifiant **quatre défis prioritaires à relever : agir sur la neurodégénérescence, prévenir les effets de l'environnement sur la santé, réparer le corps humain, accélérer la recherche sur la Covid et les virus émergents.**

Nous nous sommes ainsi engagés dans une vaste campagne de mobilisation à laquelle nous souhaitons pleinement vous associer et qui, nous l'espérons, retiendra tout votre intérêt. D'ici 2025, il nous faudra en effet **réunir 35 millions d'euros pour financer des projets de recherche novateurs** sur ces quatre axes tout en maintenant en parallèle notre engagement généraliste.

Avec votre soutien, nous souhaitons :

- faire avancer de façon significative la recherche médicale pour **accélérer les découvertes** qui permettront une meilleure prévention et des traitements innovants pour de nombreuses pathologies ;
- consolider la place de la France dans le contexte mondialisé de la recherche et **participer à son rayonnement** grâce à une approche exigeante et interdisciplinaire.

En vous engageant aujourd'hui aux côtés de la FRM et des chercheurs, vous contribuez à relever les défis de la recherche, à favoriser les découvertes scientifiques de demain et à mettre en œuvre de nouvelles solutions thérapeutiques indispensables à la santé de tous.

**Investir dans la recherche, c'est investir dans la vie !**



**Denis DUVERNE**

*Président du Conseil de surveillance*



# 5 RAISONS DE SOUTENIR LA MISSION DE LA FRM

## INDÉPENDANCE

La FRM est indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux. Ses décisions sont uniquement guidées par le respect de sa mission sociale, les besoins exprimés par les chercheurs et le respect de ses principes fondateurs et de ses valeurs.

## TRANSPARENCE

La FRM obéit à des procédures et des contrôles qui garantissent la qualité de sa gestion et permettent à ses donateurs d'être parfaitement informés de l'utilisation de leurs dons.

## EXCELLENCE

La FRM soutient des projets de recherche médicale prometteurs qui permettront un jour de sauver ou d'améliorer des vies. L'excellence et l'innovation scientifiques guident le choix des projets de recherches financés.

## IMPARTIALITÉ

La FRM juge de la qualité des projets qui lui sont soumis en toute impartialité. Elle met en place des procédures de sélection des projets de recherche garantissant cette impartialité.

## INNOVATION

A l'instar de la recherche médicale, par essence tournée vers l'avenir pour anticiper et penser les traitements de demain, la FRM a à coeur de s'inscrire dans une démarche prospective constante : dans ses méthodes de travail, dans les supports d'information scientifique, dans ses réflexions autour de l'accessibilité des données scientifiques.

**Premier financeur caritatif de la recherche biomédicale en France, la FRM soutient chaque année de nouvelles recherches sur toutes les pathologies, menées dans les laboratoires des organismes publics de recherche et d'enseignement supérieur.**

**Indépendante, la FRM agit grâce à la seule générosité de ses donateurs et partenaires.**



**+ DE 150 MALADIES COMBATTUES**



**22 FONDATIONS ABRITÉES**



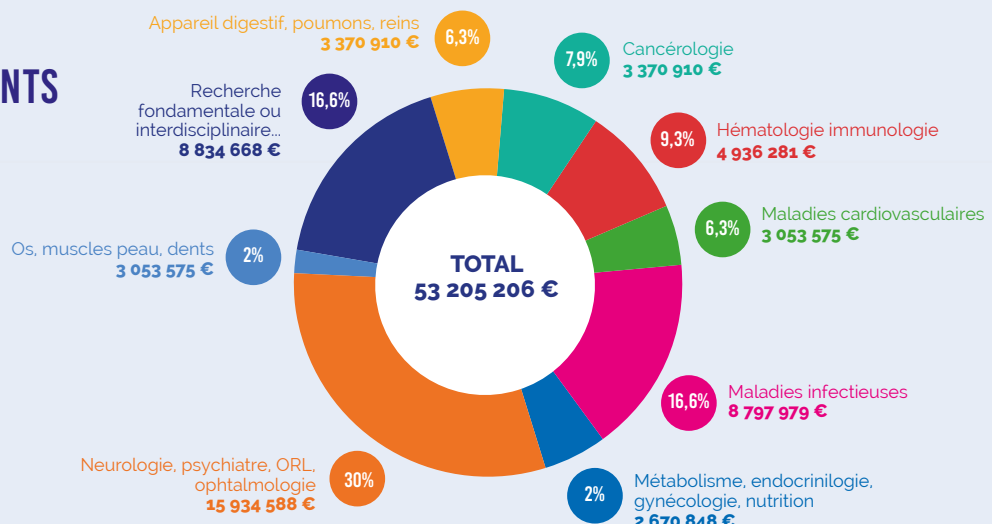
**379 NOUVELLES RECHERCHES SOUTENUES EN 2021**



**1 224 PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES EN 2021**

## RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PAR DISCIPLINE MÉDICALE\*

\* Ces chiffres correspondent à l'ensemble des engagements nets de recherche au 31/12/2020.



## AXE 1

# AGIR SUR LA NEURODÉGÉNÉRESCENCE

Les maladies neurodégénératives comme la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson se caractérisent par la destruction progressive de certains neurones. Avec le vieillissement de la population, la prise en charge de ces pathologies est l'un des principaux défis à venir.



« Il n'existe à ce jour aucun traitement pour guérir les maladies neurodégénératives. Seule la recherche nous permettra de mieux comprendre les mécanismes d'apparition de ces maladies pour aider à les prévenir, les diagnostiquer précocement et enfin les soigner. C'est un objectif ambitieux, qui demande des investissements forts dès à présent - les financements publics étant insuffisants - pour être en mesure demain, de lutter contre l'un des plus importants fléaux que connaîtra notre siècle. La FRM a fait de cet axe une priorité absolue depuis trois ans. »

Valérie Lemarchandel, Directrice scientifique de la FRM

## LES ENJEUX DE LA RECHERCHE

Les chercheurs doivent réussir à **comprendre les mécanismes d'apparition** des maladies neurodégénératives pour **parvenir à les prévenir, à les diagnostiquer précocement et à les soigner**.

## L'ENGAGEMENT DE LA FRM

La FRM fait du combat contre la neurodégénérescence une priorité absolue. Depuis 2 ans, **9 millions €** ont déjà été investis dans **17 projets** de recherche ambitieux.

## Vers une nouvelle piste de traitement pour freiner la progression de la maladie d'Alzheimer dans le cerveau

Antoine Triller, Ronald Melki, Terence Strick et leurs équipes s'intéressent aux mécanismes moléculaires impliqués dans la propagation de la maladie d'Alzheimer dans le cerveau. La dégénérescence des neurones, observée au cours de la maladie, est liée à l'accumulation dans les neurones de protéines anormales qui sont capables de se propager. Les neurones malades contaminent les neurones sains adjacents en interagissant avec des protéines présentes sur leur membrane externe. Les chercheurs souhaitent développer des molécules capables de bloquer cette interaction, et ainsi freiner la propagation des agrégats protéiques dans le cerveau et donc l'évolution de la maladie. Ce projet pourrait aboutir à une approche thérapeutique innovante dans la maladie d'Alzheimer.

« L'originalité de la démarche résulte de la combinaison de méthodes quantitatives de biologie cellulaire, de biologie structurale et de biophysique. Cette approche multidisciplinaire permettra l'identification des molécules ayant un potentiel thérapeutique. » **Antoine Triller**

## PROJET MENÉ PAR UN CONSORTIUM DE 3 CHERCHEURS ANTOINE TRILLER, CO-PORTEUR DU PROJET

Équipe Biologie cellulaire de la synapse,  
Institut de biologie de l'École Normale  
Supérieure, Paris.

## FINANCEMENT FRM 2019 : 550 000 €



## EN FRANCE

■ Les maladies neurodégénératives : plus d'**1,2 million de personnes**.

■ Maladie de Parkinson : **200 000 personnes**<sup>1</sup>.

■ Sclérose en plaques : **110 000 personnes**<sup>2</sup>.

■ Maladie d'Alzheimer : **900 000 personnes**<sup>2</sup>.

■ Elle pourrait toucher **2,1 millions de personnes de plus de 65 ans en 2040**<sup>3</sup>.

■ Plus de **600 nouveaux cas** déclarés par jour<sup>2</sup>

1. Ministère des Solidarités et de la Santé

2. Inserm

3. OPEPS

## AXE 2

# PRÉVENIR LES EFFETS DE L'ENVIRONNEMENT SUR LA SANTÉ

La qualité de l'environnement influe directement sur la santé humaine, ses dégradations pouvant entraîner des atteintes et des pathologies parfois très graves. L'impact de l'environnement sur la santé est ainsi non seulement un enjeu de santé publique et de recherche, mais aussi un enjeu économique et social.



« Notre projet propose de mesurer la contamination de l'environnement et des personnes par des pesticides très employés actuellement, les SDHI, et d'évaluer leur implication dans la survenue de maladies chroniques, comme des maladies rénales, neurodégénératives, métaboliques et inflammatoires. La FRM, par cet appel à projets « Santé & Environnement » est pionnière dans l'accompagnement de ces recherches, essentielles à la mise en place de politique de prévention et de protection de la santé. »

Laurence Huc, Toxicologue et responsable d'équipe à l'INRAE

## LES ENJEUX DE LA RECHERCHE

Pour les chercheurs, il faut **acquérir une meilleure connaissance** des effets des expositions sur la santé, **donner des clefs** pour promouvoir une politique de prévention des pathologies liées à une exposition environnementale et **éclairer le grand public** sur les effets néfastes des facteurs environnementaux sur notre santé et celle des générations futures.

## L'ENGAGEMENT DE LA FRM

La FRM a déjà pu soutenir **19 projets de recherche** portant sur des problématiques variées pour un investissement de **9 millions €**.

### Évaluer l'impact, sur la santé humaine, de fongicides fréquemment utilisés

Les SDHI (inhibiteurs de la succinate déshydrogénase) constituent une famille de fongicides dont l'usage s'est accru. Ces produits agissent en bloquant une enzyme impliquée dans la respiration des cellules et de leur métabolisme énergétique. Malheureusement, ils ne ciblent pas uniquement les moisissures. En effet, l'équipe de Laurence Huc a montré que les SDHI sont capables d'agir sur l'enzyme humaine tout comme sur celles des abeilles ou des vers de terre. Chez l'humain, le blocage de cette enzyme se traduit par des maladies neurologiques et des cancers. Aujourd'hui, il existe très peu de données sur les niveaux de contamination par ces fongicides, ni sur leur présence dans les urines des personnes exposées. Les chercheurs souhaitent développer des méthodes pour évaluer les niveaux d'exposition aux SDHI dans l'eau et l'alimentation, ainsi que leur présence dans les urines au sein d'une cohorte d'agriculteurs et dans des échantillons de la population générale. Il s'agira ensuite de rechercher le lien avec la survenue de pathologies comme des cancers, les maladies rénales ou la maladie de Parkinson, mais également d'étudier les mécanismes moléculaires potentiellement en cause.

### PROJET MENÉ PAR UN CONSORTIUM DE 8 CHERCHEURS

LAURENCE HUC,  
CO-PORTEUR DU PROJET

Équipe Contaminants et stress cellulaire (COMICS), laboratoire de toxicologie alimentaire, INRAE, Toulouse

FINANCEMENT FRM 2020 :  
599 664 €



## DANS LE MONDE

■ **12,6 millions de décès par an** sont dus aux facteurs environnementaux

(pollution, de l'air, de l'eau et du sol, exposition aux substances chimiques...) dont **1,4 million en Europe**<sup>1</sup>.

■ Chez les enfants, **plus de 1,8 million de cas d'asthme dans le monde** sont dus à la pollution de l'air liée à la production de dioxyde d'azote liée au trafic<sup>2</sup>.

■ En Europe, **307 000 décès prématurés** résultent d'une exposition aux particules fines<sup>3</sup>.

1. Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

2. The Lancet, 2022

3. Agence européenne pour l'environnement, 2019

## AXE 3

# RÉPARER LE CORPS HUMAIN

La médecine réparatrice vise à réparer ou régénérer les tissus ou les organes ayant subi des lésions d'origine pathologique ou traumatique. Elle est l'unique solution pour de nombreuses pathologies : il est donc nécessaire de favoriser la recherche sur la mise au point d'outils thérapeutiques innovants, l'amélioration ou le développement de nouveaux matériaux implantables capables d'aider à la réparation des tissus ou organes.



© DR

« L'appel à projet Médecine réparatrice de la FRM a une grande importance au niveau sociétal et économique. Avec le vieillissement de la population, de plus en plus de personnes souffrent de pathologies comme les maladies cardiovasculaires ou des fractures. Il faut donc développer des stratégies de réparation et de régénération des tissus plus performantes, qui garantissent une parfaite biosécurité pour les patients en réduisant les effets secondaires comme des réactions immunogènes ou inflammatoires, et des stratégies chirurgicales moins invasives afin de réduire le temps d'hospitalisation des patients. »

Joëlle Amédée, Directrice de recherche Inserm, dans le laboratoire Biogénierie Tissulaire à Bordeaux

## LES ENJEUX DE LA RECHERCHE

Alors que le potentiel de la médecine réparatrice est immense, ce domaine de recherche reste peu exploité. Il est essentiel de susciter l'innovation en rapprochant les disciplines scientifiques et médicales pour parvenir à des solutions médicales à la pointe de la technologie, de promouvoir des projets de recherche visant un bénéfice direct pour les patients et d'accompagner les équipes de recherche soutenues pour projeter leurs innovations au sein d'une chaîne de valeur.

## L'ENGAGEMENT DE LA FRM

En 2021, la FRM a alloué 3,7 millions € à 7 projets prometteurs visant à favoriser l'innovation scientifique.

### Des vésicules pour améliorer la fonction cardiaque

Au cours des dernières années, l'existence de « vésicules extracellulaires » produites par toutes les cellules de l'organisme a été révélée. Ces « petits sacs » contiennent des molécules issues de leur cellule d'origine, et véhiculent des informations vers d'autres cellules. L'équipe de Maria Carmen Martinez a montré que les vésicules libérées par certaines cellules immunitaires, les lymphocytes T, améliorent la fonction des vaisseaux sanguins et protègent le cœur lors d'un infarctus du myocarde. Les résultats préliminaires laissent à penser que ces vésicules pourraient avoir un effet bénéfique sur la réparation du muscle cardiaque après un infarctus, en stimulant le renouvellement des cellules musculaires cardiaques. Les chercheurs vont produire des vésicules extracellulaires obtenues par bio-ingénierie à partir de lymphocytes, et les injecter dans un modèle animal reproduisant l'infarctus du myocarde. Ils analyseront l'effet de ces vésicules sur la régénération des cellules du cœur et la fonction cardiaque. Ils espèrent ainsi définir un nouveau traitement qui puisse améliorer les perspectives de guérison des patients.

### PROJET MENÉ PAR UN CONSORTIUM DE 3 CHERCHEURS

MARIA CARMEN MARTINEZ,  
CO-PORTEUR DU PROJET

Laboratoire Stress oxydant et pathologies métaboliques, Institut de biologie-santé, Angers.

FINANCEMENT  
FRM 2021 :  
288 600 €



## UN VASTE CHAMP D'INVESTIGATION

■ Dans environ un cas sur dix, des problèmes mécaniques ou biologiques empêchent l'autoréparation d'une fracture<sup>1</sup>.

■ 40 % des douleurs dorsales seraient dues à une dégradation irréversible des disques intervertébraux<sup>2</sup>.

■ 140 000 nouveaux cas d'accidents vasculaires cérébraux par an en France, première cause de handicap physique acquis de l'adulte et la deuxième cause de démence derrière la maladie d'Alzheimer<sup>3</sup>.

■ 4,2 millions de personnes dans le monde présentent une déficience visuelle liée à une opacité de la cornée<sup>4</sup>.

■ 8 000 personnes hospitalisées pour brûlure en France chaque année, plus du quart sont des enfants âgés de 0 à 4 ans<sup>5</sup>.

1. Inserm 2016

2. CP Inserm 2015

3. Inserm 2019

4. OMS 2019

5. Santé Publique France 2020

## AXE 4

# ACCÉLÉRER LA RECHERCHE SUR LA COVID ET LES VIRUS ÉMERGENTS

Les virus émergents constituent un enjeu de santé prioritaire en raison de leur apparition soudaine et de leur vitesse de propagation. Ainsi, la recherche s'est mobilisée rapidement face à la Covid-19, avec succès. Mais les efforts doivent aujourd'hui se poursuivre pour améliorer la prise en charge des personnes atteintes de formes longues de la Covid et pour prévenir les futures pandémies liées aux virus susceptibles d'apparaître.



« Pour comprendre les mécanismes à l'origine des formes longues de Covid et éviter qu'elles ne deviennent un problème de santé publique, il faut absolument mener davantage de recherches. »

Valérie Lemarchandel,  
Directrice scientifique de la FRM

## LES ENJEUX DE LA RECHERCHE

La lutte contre les virus émergents passe par la mise au point de **méthodes de diagnostic rapides**, de nouveaux **traitements** et de **vaccins** efficaces. Dans le cadre de la Covid-19, les chercheurs souhaitent en plus comprendre les mécanismes à l'origine des **symptômes persistants** après l'infection pour une meilleure prise en charge.

## L'ENGAGEMENT DE LA FRM

En 2020, la FRM s'est engagée dès le début de la crise sanitaire : **6,8 millions € ont été collectés et 35 projets de recherche ont été soutenus** dans le cadre de partenariats dédiés. Aujourd'hui, la mobilisation continue : **4 projets dédiés au Covid long** ont été récemment subventionnés **pour un montant de 690 000 €**.

## EN FRANCE ET DANS LE MONDE

■ Depuis le début de la pandémie, **plus de 20% des patients** présentent des symptômes persistants de la Covid après 5 semaines et **plus de 10%** des patients après 3 mois<sup>1</sup>.

■ Chez les patients hospitalisés pour Covid-19, **60 %** présentent au moins un symptôme après 6 mois et **24 %** au moins 3 symptômes après 6 mois<sup>2</sup>.

■ **77 % des patients** atteints de Covid long jugent insoutenable l'impact de leur maladie<sup>3</sup>.

■ **48 % des patients** touchés par un Covid long déclarent ne plus être capables de réaliser certaines activités chez eux ou dans le cadre professionnel<sup>3</sup>.

1. HAS, novembre 2021

2. Inserm, mai 2021

3. Inserm, avril 2021

## LAËTITIA MERLE

Équipe « Coronavirus », Unité Virologie et immunologie moléculaires, INRAE (Jouy-en-Josas).

FINANCEMENT  
FRM 2021 :  
106 280 €



© DR

## Mieux comprendre la perte de l'odorat à long terme liée à la Covid-19

La Covid-19 s'accompagne chez presque 60 % des patients d'une perte d'odorat, l'anosmie. La plupart récupèrent en quelques semaines, mais près de 10 % d'entre eux en souffrent encore 6 mois après le début de la maladie, ce qui altère grandement leur qualité de vie. L'équipe de Nicolas Meunier a identifié au sein d'un modèle animal, le hamster doré, les phénomènes cellulaires en jeu lors d'une perte puis d'une récupération rapide de l'odorat à la suite de l'infection. Seulement, aucune étude d'ampleur n'a été menée pour mieux caractériser les cas d'anosmie à long terme. C'est l'objectif du projet de Laëtitia Merle. Il s'agira de se pencher sur les mécanismes en cause dans l'anosmie de long terme en étudiant un groupe de 40 hamsters dorés infectés par le Sars-CoV-2. L'équipe évaluera ensuite l'impact de l'inflammation sur l'évolution de la capacité olfactive. Les chercheurs espèrent ainsi expliquer l'origine des anosmies à long terme et découvrir un traitement efficace.





# VOS DONNÉS À LA FRM L'IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE (IFI)

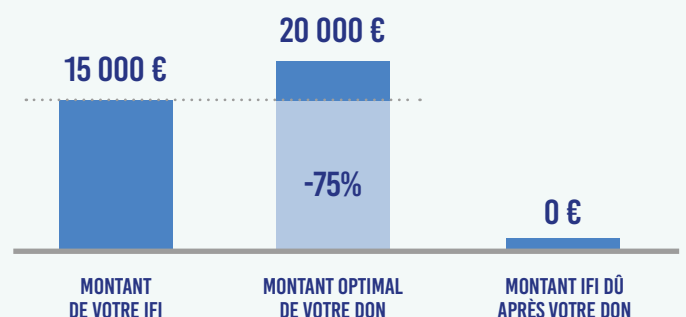
**75 %** du montant de votre don est déductible de votre impôt.  
 Cette réduction est limitée à 50 000 €, ce qui correspond  
 à un don de 66 667 €.

## OPTIMISEZ LE MONTANT DE VOTRE DON ET RÉDUISEZ VOTRE IFI

En divisant le montant de votre IFI par 0,75, vous obtenez  
 le montant du don qui vous permettra de ramener votre impôt  
 à zéro, dans la limite de 50 000 € de réduction.

**UN EXEMPLE :**  
 Si votre IFI s'élève à 15 000 €,  
 un don de 20 000 € à la FRM  
 vous dispense de payer l'IFI et  
 vous revient réellement à 5 000 €.

VOUS DONNEZ À LA FRM	VOUS DÉDUISEZ DE VOTRE IFI	VOTRE DON VOUS REVIENT RÉELLEMENT À
10 000 €	7 500 €	2 500 €
15 000 €	11 250 €	3 750 €
20 000 €	15 000 €	5 000 €



# VOUS ÊTES REDEVABLE DE L'IFI ET DE L'IR EN 2022

Vous pouvez répartir votre don entre ces avantages fiscaux. Les avantages fiscaux au titre de l'IFI et de l'IR ne sont pas cumulables. Vous pouvez toutefois choisir de répartir votre don entre les deux réductions.

Ainsi, votre don de 5 000 €, déclaré pour moitié sur l'IFI et pour moitié sur l'IR vous revient réellement à 1 475€.

75%  
déduits de  
votre IFI :  
1 875 €

2 500 €  
au titre  
de l'IFI

2 500 €  
au titre  
de l'IR

66%  
déduits de  
votre IR :  
1 650 €

## COMMENT ET QUAND ADRESSER VOTRE DON À LA FRM POUR QU'IL SOIT DÉDUCTIBLE DE VOTRE IFI ?



Vous pouvez faire votre **DON PAR COURRIER** en nous envoyant votre chèque libellé à l'ordre de la FRM et accompagné de votre bulletin de soutien, dans l'enveloppe jointe sans affranchir. Attention aux délais postaux, c'est la date de réception de votre chèque à la FRM qui sera prise en compte.



Pour faire un **DON PAR VIREMENT**, vous pouvez nous retourner le bulletin de soutien joint à cette brochure qui vous donne l'IBAN de la Fondation, ou vous rendre sur [www.frm.org/ifi](http://www.frm.org/ifi), rubrique «Faire un don».



Faire un **DON EN LIGNE** sur notre site sécurisé sera l'option la plus simple et rapide, la date prise en compte étant celle de la transaction.

*À réception de votre don, la FRM s'engage à vous adresser votre reçu fiscal dans les meilleurs délais, par voie postale ou par email selon votre souhait.*

Si vous n'êtes pas imposable à l'IFI, tous vos dons réalisés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021 seront déductibles de votre impôt sur le revenu 2021, que vous déclarerez en 2022.

**Afin d'être déduit de votre IFI 2022, votre don doit donc parvenir à la FRM avant la date limite de dépôt de votre déclaration de revenus.**



# VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? NOTRE ÉQUIPE Y RÉPOND

## EN FAISANT UN DON À LA FRM, PUIS-JE CHOISIR DE SOUTENIR UN DOMAINE PARTICULIER DE LA RECHERCHE MÉDICALE ?

La FRM soutient la recherche sur toutes les pathologies et vous propose d'orienter votre don sur le domaine de votre choix, quel qu'il soit. Il suffit de nous informer lors de votre don, qui sera alors dédié à une équipe de recherche travaillant sur la pathologie de votre choix et sélectionnée, pour la qualité de son action, par le Conseil scientifique de la FRM parmi l'ensemble de ses appels à projets. Si vous n'avez pas de volonté particulière quant à l'orientation de votre générosité, la FRM vous assure qu'elle contribuera au soutien de l'ensemble de ses actions.

## PUIS-JE RÉDUIRE MON IMPÔT EN FAISANT UN DON DE TITRES À LA FRM ?

Oui, vous pouvez effectivement faire don à la FRM de titres de sociétés (cotées ou non) ou de parts de sociétés immobilières et bénéficier ainsi des réductions fiscales suivantes :

**75 %** du montant de votre don est déductible de votre IFI (dans la limite de 50 000 €) si vous faites don, en pleine propriété, de titres de sociétés cotées détenus en portefeuille ou de parts de sociétés immobilières telles que des SCI, SCPI ou OPCI, et ce même si ces parts sont détenues dans un contrat d'assurance-vie ou un contrat de capitalisation. De plus, en donnant à la FRM des parts de sociétés immobilières, vous sortez ces biens de votre patrimoine et en réduisez ainsi l'assiette taxable au titre de l'IFI (à l'exception des titres de sociétés foncières cotées qui ne sont pas taxées à l'IFI).

**66 %** du montant de votre don est déductible de votre IR si vous faites don, en pleine propriété, de titres de sociétés (cotées ou non) ou de parts de sociétés immobilières, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable, avec un report possible sur 5 ans. Déduire un don de titres de votre IR vous permet en outre d'effacer les plus-values latentes.

## COMMENT PUIS-JE FAIRE UN DON DE TITRES À LA FRM ?

Les dons de titres se font par virement bancaire sur le compte titres de la FRM dont nous vous communiquerons les références par simple demande au service Philanthropie (01 44 39 75 98). Il vous suffit ensuite de donner les instructions de virement à votre banque et de nous informer du transfert. Dès réception de votre don, les titres sont vendus et nous émettons un reçu fiscal qui vous est envoyé rapidement.

## SI JE SUIS DOMICILIÉ À L'ÉTRANGER ET ASSUJETTI À L'IFI EN FRANCE, PUIS-JE FAIRE DES DONNÉS À LA FRM DÉDUCTIBLES DE MON IFI ?

Vous pouvez tout à fait déduire vos dons à la FRM de votre IFI, dans la limite de 50 000 € de déduction. Si vous êtes non-résident fiscal français, votre déclaration d'IFI spécifique est à déposer avant la mi-mai par papier ou par internet. Votre don devra nous parvenir avant cette date.

## SI JE SUIS DOMICILIÉ À L'ÉTRANGER COMMENT PUIS-JE FAIRE POUR SOUTENIR LA FRM ?

Les personnes imposables dans l'un des pays européens membre du réseau Transnational Giving Europe (Belgique, Royaume-Uni, Suisse...) et souhaitant faire un don à la FRM peuvent bénéficier des réductions fiscales de leur pays d'imposition par l'intermédiaire d'une fondation locale partenaire du réseau TGE. Pour plus d'informations, nous contacter.





## UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

**Anne-Sophie GRACIEUX**

01 44 39 75 96

anne-sophie.gracieux@frm.org

**Clarisse PEUGNET**

01 44 39 75 98

clarisse.peugnet@frm.org

---

Rendez-vous sur : [www.frm.org/ifi](http://www.frm.org/ifi)

---



*Innover pour sauver*